

DGS-URGENT

VACCINATION COVID: INTEGRATION DE LA DOSE DE RAPPEL DANS L'OBLIGATION VACCINALE

DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL			
Professionnels	ciblés		
☑ Tous les professionnels		☐ Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)	
□Infirmier	eute eur ERM utre spécialiste nésithérapeute	□ Audioprothésiste □ Autre professionnel de santé □ Orthopédiste-Orthésiste □ Pédicure-Podologue □ Opticien-Lunetier □ Orthoptiste □ Orthophoniste	□Podo-Orthésiste □Sage-femme □Diététicien □Pharmacien □Psychomotricien □Orthoprothésiste □Technicien de laboratoire médical
Zone géograph	ique	☑National	□Territorial (cf. <i>liste ci-dessous</i>)
des personnes travaill variant Omicron sur le l'accélération de la car Par conséquent la re personnels travaillant donc présenter un s mêmes que celles app partir du 15 février 202 Les personnes bénéfic pour la durée de valid	ant dans les secteure territoire national, mpagne de vaccination de la dot dans les secteurs chéma vaccinal vablicables au rappel, and d'un certificat dité de certificat. Les	rs sanitaires et médico-social. avec plus de 250 000 cas pron. se de rappel sera intégrée de sanitaire et médico-social au alide. Les règles d'application de à savoir l'application du délai de le rétablissement peuvent dérogressonnes bénéficiant d'un ce	prévoit l'obligation vaccinale contre la COVID Le contexte de progression exponentielle du ositifs chaque jour, nécessite de poursuivre lans l'obligation vaccinale applicable aux a 30 janvier 2022 date à laquelle, ils devront du rappel dans l'obligation vaccinale sont les e 7 mois au 30 janvier 2022 puis de 4 mois à ger de manière temporaire à cette obligation, rtificat de contre-indication médicale peuvent
Les modalités de con l'obligation vaccinale e demeurent toujours en	trôle et de suspens et du passe sanitaire vigueur.	dans les établissements de sa	s dans l'instruction sur la mise en œuvre de nté et médico-sociaux du 10 septembre 2021
		mpte de ces nouvelles mesures	
Pr. Jérôme SALO Directeur général de		Katia JULIENNE Directrice générale de l'offre de soins	Virginie LASSERRE Directrice générale de la cohésion sociale
signé		sig ^{né}	sig ^{né}